

BTS TECHNICO-COMMERCIAL 2020

ANNEXE I

REGROUPEMENTS INTERACADÉMIQUES

ACADÉMIES PILOTES	ACADÉMIES RATTACHÉES	CANDIDATS INDIVIDUELS
AIX-MARSEILLE	REUNION	CORSE, MAYOTTE
BESANCON	DIJON	
CAEN	ROUEN	NOUVELLE-CALEDONIE POLYNESIE FRANCAISE
GUADELOUPE	GUYANE, MARTINIQUE	
MONTPELLIER	TOULOUSE	
NANCY-METZ	REIMS, STRASBOURG	
POITIERS	BORDEAUX, LIMOGES	

ACADÉMIES AUTONOMES :

AMIENS, CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE, LILLE, LYON, NANTES, NICE, ORLEANS-TOURS, RENNES, SIEC

BTS TECHNICO-COMMERCIAL 2020

ANNEXE II

CALENDRIER DES EPREUVES

Dates	Épreuves	Métropole	Guadeloupe Martinique Guyane	Réunion
Lundi 11 mai	E.3 – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	14h00 - 17h00 2 h de loge	10h00 - 13h00	16h00 – 19h00 2 h de loge
Mardi 12 mai	E.1 - CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	14h00 - 18h00 2 h de loge	10h00 - 14h00	16h00 – 20h00 2 h de loge
Mercredi 13 mai	E.5 – MANAGEMENT ET GESTION D'ACTIVITES TECHNICO-COMMERCIALES	14h00 - 18h00 3h de loge	10h00 – 14h00 3h de loge	16h00 – 20h00 3h de loge

Métropole – Réunion :

Épreuves : Culture générale et expression et Environnement économique et juridique : aucune sortie des salles n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure des épreuves.

Toutes zones :

Épreuves de management et gestion d'activités technico-commerciales : aucune sortie des salles n'est autorisée avant la fin de la 3^{ème} heure des épreuves.

Cet horaire doit être impérativement respecté. Aucune modification ne peut être envisagée.

Les dates des épreuves orales sont à l'initiative de Mesdames et Messieurs les Recteurs.

EXAMEN : Brevet de Technicien Supérieur Spécialité : TECHNICO-COMMERCIAL Langue vivante 1 : <i>(à préciser obligatoirement)</i>	Session : 20 ..	NOM : Prénom : Date de naissance : / /	CACHET DE L'ETABLISSEMENT
--	-------------------------------	--	---------------------------

CLASSE DE : Année antérieure à l'examen			MATIERES ENSEIGNEES Dans l'ordre où elles figurent dans le règlement d'examen	CLASSE DE : Année de l'examen			APPRECIATIONS
1 ^{er} Sem	2 ^{ème} Sem	Moyenne		1 ^{er} Sem	2 ^{ème} Sem	Moyenne	
			1 - CULTURE GENERALE et EXPRESSION				
			2 - LANGUE VIVANTE I :				
			3 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE et JURIDIQUE				
			4 - TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES				
			5 - GESTION DE PROJET				
			6 - DEVELOPPEMENT DE CLIENTELES				
			7 - COMMUNICATION et NEGOCIATION				
			8 - MANAGEMENT COMMERCIAL				
			9 - LANGUE VIVANTE II : (enseignement facultatif)				

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE		
(entourer ci-dessous l'avis correspondant)		
TRES FAVORABLE A	FAVORABLE B	PREUVES D
(observations éventuelles)		

<u>COTATION DE LA CLASSE</u>				
<u>AVIS</u>				
	TRES Favorable	Favorable	Preuves	Effectif total de la classe
Répartition en %				

RESULTATS DE LA SECTION LES 5 DERNIERES ANNEES			
Années	Présentés	Reçus	%

Date et signature du candidat (Remarques éventuelles)

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
		CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	LANGUE VIVANTE 1	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES	GESTION DE PROJET	DEVELOPPEMENT DE CLIENTELES	COMMUNICATION ET NEGOCIATION	MANAGEMENT COMMERCIAL	LANGUE VIVANTE 2	
20	19										RÉSULTAT DE L'EXAMEN
18	17										
16	15										
14	13										
12	11										
10	9										
8	7										
6	5										
4	3										
2	1										

VISA DU
PRÉSIDENT DE JURY

- Profil de la classe en noir - Profil du candidat en rouge

Le graphique ne prendra en compte que les résultats de la 2^{ème} année

ANNEXE III bis

LIVRET SCOLAIRE

REGLES DE PRESENTATION DU LIVRET SCOLAIRE

Pour que le livret scolaire puisse être considéré comme parfaitement fiable et que les indications qu'il contient puissent être faciles à interpréter, il est indispensable de veiller aux points suivants :

- 1-** le tracé prévoit des notes semestrielles, mais il est bien entendu possible de mettre des notes trimestrielles, à condition de l'indiquer clairement.
- 2-** Chaque discipline représentée par une ligne sur le livret fera l'objet d'une note et d'une appréciation portée par le professeur.
- 3-** Toutes les rubriques doivent être complétées, y compris celles du bas de page qui comportent des informations statistiques.
- 4-** Le graphique ne prendra en compte que les résultats de la deuxième année. Veillez à bien relier les points afin d'obtenir une courbe pour l'étudiant en rouge et une pour la classe en noir.